Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Ste-Gertrude-Manneville, tenue à huis clos le Lundi 6 Avril 2021, à 19h30 au centre communautaire situé au 391 route 395 à Ste-Gertrude-Manneville lesquels étaient présents, le maire, Monsieur Pascal Rheault, les conseillers (ères) suivants (es):

<u>Présent</u> :	Michel Rivard	(01)
	Maurice Massé	(02)
	François Binet	(03)
	Régis Audet	(04)
	Patrick Dubuc	(05)
	Johanne Rheault	(06)

Absent:

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Pascal Rheault, Sandra Boutin Directrice Générale et secrétaire-trésorière était présente.

048-04-2021 <u>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</u>

Proposé par François Binet et résolu à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour soit accepté avec l'item varia ouvert;

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 MARS 2021
- 3. FINANCES
 - 3.1. <u>Dépôt du rapport financier 2020</u>
 - 3.2. Présentation des comptes de la municipalité
- 4. AGENTE DE DÉVELOPPEMENT
 - 4.1. Emploi étudiant Voirie
- 5. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 6. TABLE DES CONSEILLERS DE COMTÉ DE LA MRC D'ABITIBI
- 7. ADMINISTRATION
 - 7.1. Cours d'abattage d'arbre
 - 7.2. Représentant au bureau des plaques
- 8. **VOIRIE**
 - 8.1. Soumission Abat poussière 2021
- 9. <u>RÈGLEMENT</u>
 - 9.1. Avis de motion et présentation du projet de règlement # 118-2021 ayant pour objet de règlementer le camping municipal du Lac Chambeau de la municipalité de Ste-Gertrude-Manneville
- 10. SUIVI DU DOSSIER DES CONSEILLERS
- 11. VARIA
- 12. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 13. <u>LEVÉES DE L'ASSEMBLÉE</u>

049-04-2021 <u>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 MARS 2021</u>

Il est proposé par : Régis Audet Secondé par : Michel Rivard Et résolu à l'unanimité;

QUE le procès-verbal du 15 Mars 2021 soit accepté tel que rédiger.

<u>DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2020</u>

Madame Sandra Boutin, directrice, dépose le rapport financier 2020.

050-04-2021 PRÉSENTATION DES COMPTES DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT que la secrétaire-trésorière certifie qu'il y a disponibilité de crédit pour les comptes suivants :

Comptes payés par paiement direct pour un total de 27 765.52\$

Comptes à payer avec les chèques # 050 à 069 pour un total de 51 878.30\$

Il est proposé par : Michel Rivard Secondé par : Maurice Massé Et résolu à l'unanimité;

QUE tous ces comptes soient acceptés et payés.

051-04-2021 **EMPLOI ÉTUDIANT - VOIRIE**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire avoir un étudiant cet été pour divers tâches voirie;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé une subvention emploi d'été étudiant pour le camp de jour;

CONSIDÉRANT QUE selon les consignes sanitaires reliées à la COVID-19, il est incertain pour le moment de dire qu'il y aura un camp de jour cet été;

Il est proposé par : Régis Audet Secondé par : François Binet Et résolu à l'unanimité;

QUE la municipalité modifie la demande de subvention emploi d'été pour un étudiant voirie.

QUE la municipalité affiche un poste d'emploi étudiant d'été.

PÉRIODE DE QUESTIONS

TABLE DES CONSEILLERS DE COMTÉ DE LA MRC D'ABITIBI

Le maire fait un compte rendu des sujets discutés lors de la dernière table des conseillers de comté de la MRC d'Abitibi.

052-04-2021

CONSIDÉRANT QUE le centre de formation professionnel offre le cours d'abattage d'arbre d'une durée de 16 heures, avec un minimum de 8 participants.

Il est proposé par : Régis Audet Secondé par : Maurice Massé Et résolu à l'unanimité

QUE la municipalité procède à l'inscription de Pierre-Luc Boutin au cours d'abattage d'arbre au coût de 274\$ plus taxe.

053-04-2021 REPRÉSENTANT AU BUREAU DES PLAQUES

Il est proposé par : François Binet Secondé par : Michel Rivard Et résolu à l'unanimité

QUE la municipalité autorise Pierre-Luc Boutin-Barrette à la représenter afin d'obtenir une nouvelle plaque pour la niveleuse.

SOUMISSION – ABAT-POUSSIÈRE 2021 054-04-2021

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire procéder à l'achat de 119 850 litres de Chlorure de calcium liquide;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu les 3 soumissions suivantes :

R.M. Entreprises: 0.405\$/litre (48 539.25\$) Groupe Somavrac : 0.4336\$/litre (51 966.96\$)

Les entreprises Bourget inc.: 0.4787\$/litre (57 372.19\$)

Il est proposé par : Patrick Dubuc Secondé par : François Binet Et résolu à l'unanimité;

QUE la municipalité accepte la plus basse soumission conforme qui est R.M. Entreprises au coût de 0.405\$/litre.

<u>AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT</u> 055-04-2021

118-2021 AYANT POUR OBJET DE RÈGLEMENTER LE CAMPING MUNICIPAL DU LAC CHAMBEAU DE LA MUNICIPALITÉ DE STE-**GERTRUDE-MANNEVILLE**

Avis de motion et présentation du projet fait par le conseiller Régis Audet, que le conseil adoptera un règlement ayant pour objet de règlementer le camping municipal du Lac Chambeau de la municipalité de Ste-Gertrude-Manneville à la prochaine séance ordinaire qui se tiendra le lundi 3 mai 2021.

SUIVI DU DOSSIER DES CONSEILLERS

VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS

056-04-2021

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

SUR PROPOSITION du conseiller Régis Audet et résolu à l'unanimité que la présente séance soit levée à 20h11. Adopté à l'unanimité;

Pascal Rheault, maire	Sandra Boutin, directrice générale

Je, Pascal Rheault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.